

DRTO(2021)11

Strasbourg, le 22 avril 2022

**12^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe
avec la société civile des Roms et des Gens du voyage¹**

« L'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage »

Strasbourg, 2-3 novembre 2021

Rapport

préparé par Danjel Hyseni, Rapporteur général

1. Introduction

La 12^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage a mis l'accent sur l'enseignement de l'histoire et de l'Holocauste des Roms et Gens du voyage et a examiné avec des représentants de la société civile et des États membres l'importance d'inscrire ces questions dans les programmes d'enseignement. La réunion visait aussi à recenser les opportunités de réforme des programmes nationaux d'enseignement et des manuels scolaires qui ont été, ou pourront être, relevées dans le cadre de tels changements.

2. Thématique et situation

Tout au long de cette 12^e réunion du Dialogue, les débats ont été animés et dynamiques. La réunion a permis de faciliter les discussions entre chercheurs non-Roms et Roms et des représentants de la société civile. Chacun a pu élargir ses connaissances de la situation actuelle, des réformes passées et en cours et de la recherche sur les divers sujets ; de nombreuses insuffisances et lacunes ont été identifiées dans les programmes et ouvrages d'enseignement actuels. La réunion a également servi de plateforme de coordination offrant aux militants des ONG et aux éducateurs interculturels, aux chercheurs, aux spécialistes des programmes d'enseignement, aux évaluateurs de manuels d'histoire, aux organisateurs d'expositions et d'événements et aux responsables de lieux de mémoire de nouvelles opportunités de nouer des contacts avec d'autres spécialistes de ce domaine. La réunion a souligné la nécessité de créer un cadre adapté à l'élaboration de programmes nationaux d'enseignement, de manuels scolaires et

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

d'autres supports pédagogiques exprimant toutes les voix marginalisées des Roms et Gens du voyage tout en garantissant aussi l'inclusion d'autres minorités au sein de grands groupes ethniques des Roms et Gens du voyage.

Le discours introductif de Jeroen Schokkenbroek, Directeur de l'anti-discrimination, Conseil de l'Europe, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe, a souligné que le Conseil de l'Europe a adopté plusieurs recommandations de politique générale et d'autres textes sur l'enseignement de l'histoire qui ont énoncé les objectifs de cet enseignement dans une Europe démocratique et pluraliste. La Recommandation (2001)¹⁵ relative à « l'enseignement de l'histoire en Europe au 21^e siècle », qui a fait date, énonce des orientations sur les objectifs généraux de l'enseignement de l'histoire, y compris sa dimension européenne, et souligne l'importance d'éviter tout détournement de l'histoire (comme le révisionnisme ou le négationnisme de l'Holocauste). La recommandation condamne sans équivoque l'instrumentalisation de l'histoire à des fins électoralistes, notamment par la déformation de faits historiques.

M. Schokkenbroek a également rappelé que dès la Déclaration de Strasbourg de 2010 sur les Roms, les États membres du Conseil de l'Europe ont décidé de prendre des mesures de promotion de la connaissance de la culture, de l'histoire et des langues de la communauté Rom, ainsi que de compréhension de leur culture et de leur histoire.

Au cours des dix dernières années, le Comité des Ministres a maintes fois reconnu la longue présence historique des Roms et Gens du voyage en Europe, qui n'est toujours pas dûment reconnue dans les systèmes éducatifs d'Europe. Leur contribution à notre patrimoine culturel européen commun reste donc sous-estimée par le public. Pour y remédier, le Conseil de l'Europe a complété en 2020 ses recommandations antérieures par un texte plus spécifique sur l'inclusion de l'histoire des Roms et Gens du voyage dans les programmes d'enseignement dans le matériel pédagogique.

Dans son allocution d'ouverture, la présidente du Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM), Mme Tatjana Andelic, a fait observer que cette réunion s'inscrit dans la suite des précédentes réunions du Dialogue organisées sur le thème de la lutte contre l'antitsiganisme et les discours de haine parce que la meilleure manière de lutter contre la discrimination, les discours de haine et l'antitsiganisme est d'étudier la langue, la culture, les traditions et l'histoire de l'autre personne ou groupe. Elle a souligné que ADI-ROM continuera d'inscrire ces thèmes dans ses travaux en s'efforçant de susciter des synergies et de la coopération avec tous les partenaires pertinents.

Pour résumer, l'enseignement de l'histoire des Roms et Gens du voyage en est toujours au stade du débat à cause du manque de volonté politique dans les différents pays et parce que certains États ne reconnaissent pas aux Roms et Gens du voyage le statut de minorité. Par conséquent, il faut œuvrer en faveur de leur reconnaissance en tant que minorité dans certains pays et inscrire l'histoire des Roms et Gens du voyage dans les manuels scolaires et dans les autres outils pertinents d'enseignement et d'apprentissage afin de présenter ce peuple et son patrimoine historique et culturel comme des éléments faisant naturellement partie des collections générales sur l'histoire nationale, par exemple dans les collections matérielles et en ligne des musées et archives nationaux.

Au fil des 30 dernières années, un travail impressionnant a été réalisé au niveau européen par

les représentants de la société civile et les instances internationales afin de faire reconnaître l’oppression systématique et l’exclusion de la société des Roms et Gens du voyage, ainsi que les violations de leurs droits fondamentaux, le racisme, la discrimination et les conséquences des atteintes irréversibles dont les individus et les communautés roms ont été victimes, comme les stérilisations forcées. Une des principales réalisations en la matière, dans de nombreux États membres, a été la reconnaissance pleine et entière aux Roms et Gens du voyage du statut de citoyens de leur pays ainsi que le respect de leur qualité de détenteurs de droits.

L’autre progrès important a été l’adoption, en 1998, de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (<https://www.coe.int/fr/web/minorities/at-a-glance>), celle de la Déclaration du Comité des Ministres sur la montée de l’antitsiganisme et de la violence raciste envers les Roms en 2012 (https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805cb216) et la résolution du Parlement européen sur la lutte contre l’antitsiganisme en 2017.

Malgré tout, les Roms et Gens du voyage de nombreux pays continuent de souffrir du racisme, de diverses formes d’attaques comme les crimes de haine et la violence, qui sont le fruit de préjugés d’une population qui ne connaît ni leur histoire, ni leur combat quotidien. Il n’y a, en outre, pas assez d’exemples positifs présentant dans les médias des citoyens roms actifs et exemplaires, susceptibles de réduire les préjugés.

Ce n’est pas nouveau, ces problèmes se perpétuant depuis des siècles et n’ayant pas encore été assez combattus dans de nombreux pays. La pandémie de Covid-19 a démontré, une fois de plus, que la mobilisation et la volonté politique à tous les niveaux politiques et administratifs sont essentielles pour améliorer la vie de la minorité rom. Les contextes nationaux diffèrent, tout comme les discours et les priorités.

Plusieurs rapports confirment que l’accent est davantage mis sur l’enseignement de l’histoire des Roms et Gens du voyage dans les pays menant une politique active d’inclusion sociale, ce qui n’est pas le cas dans ceux qui ont du mal à satisfaire les besoins élémentaires de leurs citoyens (logement, aires d’accueil, accès aux soins de santé et à d’autres services de base), et que les ONG organisent souvent une assistance humanitaire et d’autres formes de soutien quand l’action de l’État est insuffisante ou limitée.

3. Voix de la société civile

La consultation, la participation et la coopération de la société civile sont des éléments essentiels des initiatives de développement durable de tous les États membres désireux de créer le cadre nécessaire à l’enseignement de l’histoire des Roms et Gens du voyage. Grâce à l’identité, à l’expérience et au travail de promotion de ses militants, la société civile met au point des initiatives et des outils qui attirent l’attention sur l’enseignement de l’histoire des Roms et Gens du voyage dans les écoles.

Afin d’améliorer la situation actuelle, il est important d’investir consciemment dans le système éducatif, qui n’a souvent pas les moyens financiers et humains nécessaires pour enseigner l’histoire des Roms à des enseignants qui pourraient ensuite offrir un enseignement de qualité et des outils pédagogiques sur cette thématique à leurs élèves.

4. Exemples de bonnes pratiques

De nombreux changements ont été réalisés au fil des années où les Roms ont figuré en bonne place sur l'agenda des pouvoirs publics. Aujourd'hui, grâce à la promotion organisée par l'UE et par le CdE, plusieurs pays ont inscrit l'enseignement de l'histoire des Roms dans leur plans d'action nationaux, et l'on observe des bonnes pratiques comme l'enseignement du romani à l'Université Alksander Xhuvani à Elbasan, en Albanie, ainsi qu'à l'Université de Helsinki, en Finlande.

Entre autres opportunités existantes en matière d'enseignement de l'histoire et de l'Holocauste des Roms et Gens du voyage et exemples de bonnes pratiques mentionnés ou présentés pendant la 12^e réunion du Dialogue sont notamment l'initiative « *Dikh He Na Bister* » (regarde et n'oublie pas) organisée par TernYpe - Réseau international des jeunes roms - ainsi que l'éducation non formelle et les travaux menés par l'Institut européen des arts et la culture roms (ERIAAC) par le biais d'exposés, de conférences, d'expositions d'art contemporain, de représentations théâtrales, etc. qui enseignent l'histoire des Roms et Gens du voyage, leur Holocauste et les réalités de leur quotidien dans diverses régions d'Europe. La sensibilisation à l'histoire des Roms et Gens du voyage est également assurée dans le cadre de l'Université rom en ligne de Barvalipe (IEACR), une plate-forme pédagogique sur Internet permettant aux Roms et aux non-Roms d'accéder à des connaissances sur l'identité, l'histoire, les arts et la culture des Roms.

Des aides pour l'enseignement de l'histoire et de l'Holocauste des Roms sont également proposées sous diverses formes par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), et notamment un Manuel de l'enseignant sur la commémoration du génocide des Roms et des Sintés et la cartographie des pratiques existantes afin d'identifier des domaines ou des améliorations sont souhaitables.

En 2019, le BIDDH de l'OSCE a organisé une étude visant à tirer des enseignements de l'expérience de l'Autriche en matière de rédaction de manuels d'enseignement et d'autres outils pédagogiques autour du génocide des Roms, et d'intégration de ces ressources dans le programme d'enseignement. Grâce à ces initiatives, l'histoire des Roms et Gens du voyage et leur Holocauste sont désormais enseignés dans certaines écoles. Une étude récente sur la présentation de l'Holocauste des Roms dans les manuels scolaires d'Europe, réalisée par le consultant Marko Pecak, a relevé que sur 41 mentions des Roms trouvées dans 23 (sur 88) manuels scolaires Albanie, une seule phrase mentionne l'élimination physique des Roms par l'Allemagne nazie.

D'autre part, 4 manuels scolaires de Belgique sur 24 mentionnent les Roms, et tous les quatre sont des manuels d'histoire qui parlent de l'Holocauste des Roms. De même, 8 manuels scolaires français sur 35 contiennent au total 71 passages et illustrations relatifs aux Roms, et tous sauf un mentionnent les atrocités commises durant la Seconde Guerre mondiale ; la moitié des manuels scolaires d'Allemagne (41 sur 82) évoquent les atrocités commises à l'encontre des Roms.

5. Constats

Plusieurs organisations de la société civile font observer que les Roms ne sont pas bien représentés dans les médias et les manuels. Les informations actuellement disponibles sont souvent très limitées et, malheureusement, inspirées de clichés qui incitent à concentrer

essentiellement l'attention sur les crimes, la pauvreté, etc. Les organisations participantes ont souligné l'importance de lutter contre ce phénomène et de diffuser des modèles positifs issus des communautés de Roms et Gens du voyage.

L'histoire de ces peuples doit être enseignée à travers l'histoire de l'antitsiganisme. Étant donné que l'antitsiganisme règne partout en Europe sous différentes formes, il est recommandé d'éduquer tous les élèves contre ce type de racisme européen présent dans tous les États membres, en adaptant toutefois les contenus à chaque contexte national.

Les ONG et les associations des minorités ont également un rôle déterminant à jouer en matière de protocoles de surveillance. Il ne faut pas toucher aux lieux de mémoire ! Par exemple, il ne faut pas tenter de les déplacer après leur restauration et il est important d'apprendre à la société et à la jeune génération à ne pas abîmer les lieux de mémoire et à éviter tout comportement incorrect ou irrespectueux lors des visites de sites de commémoration. La compréhension de l'histoire des Roms fait partie intégrante de l'histoire européenne et ne saurait être passée sous silence. Il faut en outre investir dans les systèmes éducatifs qui manquent de financement, notamment pour former les enseignants à l'histoire des Roms.

6. Histoire des Roms - programmes scolaires et matériels pédagogiques

L'enseignement de l'histoire des Roms suit un cheminement d'augmentation graduelle de sa portée et de sa complexité, qui part de l'histoire personnelle vers le niveau où les apprenants peuvent comprendre les processus complexes du développement historique du peuple rom. L'une des difficultés à laquelle se heurtent les programmes est l'absence de continuité chronologique dans l'enseignement de l'histoire des Roms par rapport à l'histoire de l'Europe et du monde.

7. Supports pédagogiques, formation des enseignants

L'enseignement de l'histoire et de l'Holocauste des Roms peut grandement influencer la volonté politique de mettre en œuvre des mesures positives. L'histoire des Roms fait partie intégrante de l'histoire de l'Europe, et ne saurait être passée sous silence. Les États membres devraient concevoir des outils pédagogiques sur l'histoire et l'Holocauste des Roms et Gens du voyage en faisant intervenir des historiens roms et, quand ce n'est pas possible, en collaborant avec des universitaires non-roms en s'appuyant sur le vécu et l'histoire personnelle de Roms et de Gens du voyage comme source d'expertise. Certains documents sur l'histoire des Roms et Gens du voyage existent déjà mais peu d'outils pédagogiques, de documentaires et de textes littéraires sont adaptés à l'âge des enfants. Il est indispensable que les États membres inscrivent dans leurs plans d'action nationaux une démarche clairement énoncée et mesurable d'élaboration de ce type d'outils pédagogiques.

Il faudrait également intensifier la recherche sur l'histoire et l'Holocauste des Roms, notamment en rencontrant des survivants et en fournissant des preuves documentées, tout en actualisant en permanence les données existantes. Les enseignants et les formateurs doivent être qualifiés pour la production de supports d'enseignement de la culture et de l'histoire. Il est très important que les écoles n'exploitent pas des images et des vidéos sorties de leur contexte pour justifier des clichés ou des préjugés. Des jeunes se servent également des archives roms proposées sur Internet pour un enseignement en ligne. La coordination dans ce domaine devrait être présentée comme une priorité et mise en œuvre par le Conseil de l'Europe.

Les ressources pédagogiques existantes sont généralement utilisées par des professionnels ou des enseignants, mais pourraient également être ouvertes à une audience plus large comme le grand public ou les proches des survivants de l'Holocauste.

Les participants à la réunion du Dialogue ont posé de nombreuses questions sur l'enseignement de l'histoire et de l'Holocauste des Roms et Gens du voyage, mais plusieurs personnes se sont interrogées sur le degré de motivation des gouvernements nationaux et des organisations ou institutions nationales de préservation de la mémoire en faveur des mesures proposées. Elles se sont demandé s'il existe suffisamment de matériels pédagogiques et ont souligné l'importance d'encourager les musées nationaux à exploiter ces ressources tout veillant à augmenter considérablement la visibilité de l'histoire et de l'Holocauste des Roms grâce au soutien de militants non-roms. D'autre part, l'importance de pratiquer clairement une budgétisation sensible aux spécificités des Roms a été soulignée en vue de produire des outils actuels sous différents formats dans la perspective d'une exploitation plus vaste par les médias, et afin d'ouvrir la porte à l'éducation non formelle.

8. Conclusions et recommandations

La journée et demie consacrée à la réunion du Dialogue a démontré qu'il est très important d'intégrer l'histoire et l'Holocauste des Roms et Gens du voyage dans le programme officiel d'enseignement, car les Roms et Gens du voyage font partie intégrante de l'histoire et de la culture nationale des divers pays où ils vivent.

Concernant la mise en œuvre des instruments et outils pertinents du Conseil de l'Europe, et afin d'encourager l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire et de l'Holocauste des Roms et Gens du voyage, il est recommandé de susciter davantage de soutien politique et financier pour cette réforme: le « Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) » du Conseil de l'Europe, approuvé par le Comité des Ministres le 22 janvier 2020, énonce notamment des initiatives de promotion de l'enseignement de l'histoire et de la culture des Roms et Gens du voyage, et de soutien à l'initiative « *Dikh He Na Bister* » envisagée comme un exemple d'éducation internationale et informelle à l'intention des jeunes. Les initiatives nationales devraient être coordonnées et rendues opérationnelles par le Conseil de l'Europe.

Les États membres du Conseil de l'Europe sont invités :

1. à analyser et à réviser les programmes généraux d'enseignement scolaire actuels et autres manuels et outils pertinents d'enseignement ou d'apprentissage pour en éliminer les clichés sur les Roms et Gens du voyage, promouvoir la diversité et présenter toute la complexité de l'histoire ;
2. à enseigner l'Holocauste des Roms perpétré par le régime nazi et ses alliés, ainsi que les autres actes discriminatoires et racistes commis à l'encontre des Roms et Gens du voyage partout en Europe ;
3. à régulièrement célébrer la commémoration de l'Holocauste des Roms (ex : le 2 août, ou à une autre date) ;
4. à enseigner des récits valorisants et positifs sur l'histoire des Roms et/ou Gens du voyage,

leur contribution au patrimoine culturel commun aux niveaux local, national et européen et à l'histoire économique, ainsi que sur leur rôle actif dans la résistance contre les mouvements fascistes ; et à veiller à ce que les mesures des États membres dans ce secteur couvrent l'enseignement tant formel que non formel ;

5. à renforcer la prise de conscience générale des citoyens de toutes les classes d'âge ;
6. à organiser des formations, des conférences et des ateliers sur ces thèmes, en particulier dans le cadre des formations d'enseignants et à l'attention des professionnels des services essentiels ;
7. à modifier les manuels scolaires existants afin de former les enseignants au travail avec les diverses communautés, qu'elles soient victimes de ségrégation, dispersées ou pleinement intégrées ;
8. à lutter contre la ségrégation scolaire et à améliorer les rapports entre les enfants roms et ceux appartenant à d'autres groupes ethniques ;
9. à mentionner dans les manuels scolaires des rôles, modèles et récits réels et positifs sur les Roms et Gens du voyage afin de combattre les clichés négatifs ;
10. à enseigner l'histoire des Roms et Gens du voyage sous l'angle de l'histoire de l'antitsiganisme. Comme l'antitsiganisme est prévalent partout en Europe sous diverses formes, à enseigner l'histoire et les manifestations et effets actuels de ce type de racisme européen à tous les élèves dans tous les États membres, en adaptant les contenus aux contextes nationaux. Les élèves devraient également apprendre l'histoire des Roms et Gens du voyage depuis les migrations du Moyen-Âge à nos jours ;
11. à élaborer des supports sur l'histoire des Roms, étant donné qu'il n'existe pas assez de sources historiques et de compétences sur les Roms fondées sur des histoires et récits personnels ;
12. à inscrire dans leurs Plans nationaux d'action des initiatives pour la production et la mise en œuvre de tels supports. Il existe des ouvrages sur l'histoire des Roms, mais pas assez ;
13. à reconnaître l'Holocauste des Roms et Gens du voyage et les autres persécutions survenues dans l'histoire, et à intervenir contre les tentatives de négation ou de distorsion de cet Holocauste.

Les organisations de la société civile sont invitées :

1. à analyser et à réviser les programmes d'enseignement, les manuels et autres outils d'enseignement et d'apprentissage actuels afin d'en éliminer tous les clichés sur les Roms et/ou Gens du voyage, de promouvoir la diversité et de présenter l'histoire dans toute sa complexité ;
2. à commémorer l'Holocauste des Roms (ex : le 2 août ou à une autre date) ;
3. à enseigner des récits valorisants et positifs sur l'histoire des Roms et/ou Gens du voyage, leur contribution au patrimoine culturel commun aux niveaux local, national et européen et à

l'histoire économique, ainsi que sur leur rôle actif dans la résistance contre les mouvements fascistes ;

4. à couvrir l'enseignement formel et l'enseignement non formel ;
5. à promouvoir des modèles positifs pour la communauté rom ;
6. à sensibiliser les gouvernements nationaux et la population majoritaire à l'importance d'enseigner l'histoire des Roms et Gens du voyage ;
7. à former des enseignants à l'enseignement de l'histoire des Roms et Gens du voyage ;
8. à modifier les manuels existants et à former les enseignants au travail avec différentes communautés victimes de ségrégation ;
9. à produire de bons exemples pour surmonter les clichés négatifs ;
10. à promouvoir les manuels et autres outils pédagogiques, comme les documentaires, qui soulignent les modèles et récits positifs de Roms et de Gens du voyage ;
11. à publier des contre-rapports afin de compléter ou de démentir des rapports des autorités ;
12. à développer le leadership des jeunes Roms et Gens du voyage dans la préparation et la réalisation de commémorations aux niveaux local, national et international ;
13. à mettre en œuvre et à renforcer les initiatives menées par des jeunes pour créer de nouveaux outils numériques d'éducation à l'Holocauste et de documentation des sites historiques de persécution ;
14. à concevoir de nouveaux outils et méthodes d'enseignement de l'histoire s'appuyant sur des moyens numériques et des mémoires numériques ;
15. à permettre aux jeunes (qui se servent des archives roms en ligne) de participer également à l'enseignement en ligne.

D'une manière générale, il faudrait développer la recherche sur l'histoire des Roms et notamment identifier des survivants et actualiser les données existantes. Les enseignants et les formateurs doivent être formés à la présentation de ces matières dans le cadre de l'éducation culturelle et historique. Il est très important de veiller à ne pas exploiter les archives roms (images et vidéos) hors de leur contexte pour appuyer des clichés.